

**DOSSIER DE CANDIDATURE**

**Poste de maître ou maîtresse de langue étrangère en Anglais**

Sciences Po Grenoble - UGA

Campagne 2025

Date d'affectation : 1<sup>er</sup> septembre 2025

**ETAT CIVIL**

Nom de naissance :	Nom d'usage (Si différent) :
Prénoms :	
Date de naissance :	Lieu de naissance :
Nationalité :	Langue maternelle :
Adresse personnelle :	
Téléphone :	Adresse électronique :

**SITUATION ADMINISTRATIVE ACTUELLE**

Situation professionnelle actuelle :

Employeur actuel :

Si agent de la fonction publique :

Corps :	Grade :	Discipline :
Echelon dans le corps :	Date d'effet du dernier échelon :	

**ACTE DE CANDIDATURE**

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_ déclare faire acte de candidature pour l'affectation au 1<sup>er</sup> septembre 2025, à Sciences Po Grenoble - UGA, sur l'emploi de maître de langue en Anglais.

Je certifie sur l'honneur de l'exactitude des informations mentionnées ci-dessus et contenues dans les pièces du dossier de candidature.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature

Liste des pièces à fournir :

- Curriculum vitae détaillé,
- Lettre de motivation en français à l'attention de la directrice de l'établissement
- Copie de la pièce d'identité ou du passeport en cours de validité
- Copie du titre de séjour en cours de validité pour les ressortissants étrangers hors UE résident en France
- Copie du diplôme (tout diplôme étranger doit être traduit en langue française)
  - Titre ou diplôme français ou étranger d'un niveau équivalent à celui du diplôme national de Master
- Si vous avez exercé des fonctions de maître de langue : copie de vos contrats

ENVOI DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :  
Avant le 20 août 2025

[à contact-recrutement@sciencespo-grenoble.fr](mailto:contact-recrutement@sciencespo-grenoble.fr)

Base réglementaire : Décret n° 87-754 du 14 septembre 1987

Conditions

Les candidats doivent :

- Se présenter au titre de leur langue maternelle ou d'une autre langue qu'ils pratiquent à l'égal de leur langue maternelle.
- Et justifier d'un titre ou d'un diplôme français ou étranger d'un niveau équivalent à celui du diplôme national de master.

Modalités du contrat

La durée des fonctions est d'un an pour les candidats se présentant à titre personnel. Elle peut, à titre exceptionnel, être renouvelée une fois pour une même période.

Obligations de service

Les maîtres de langue étrangère assurent un service annuel en présence des étudiants de 288 h TP ou 192 h ETD ou toute combinaison équivalente.

Rémunération

Les Maîtres de Langue Étrangère sont rémunérés par référence à l'indice brut 482.